



# COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

## SESSION DE FORMATION EJ/ETI 13

### IA et justice

**Comment l'IA peut-elle aider les acteurs de la justice au quotidien ?  
Quelles sont ses possibilités et ses limites actuelles ?**

*Vendredi 19 septembre 2025*

*De 14h00 à 18h00*

*Centre Diocésain - Espace Grammont, 20 rue Mégevand, 25000 Besançon*

## Programme de la formation

### Objectifs pédagogiques :

- Prendre conscience de la diversité des usages de l'IA qui ne se limitent pas à l'IA générative
- Comprendre, à travers des illustrations, ce qu'est et n'est pas l'IA, ce qu'elle change et ce qu'elle ne changera jamais

### **Être capable de :**

- Comprendre les grands enjeux de l'IA
- Sensibiliser aux risques (PI, confidentialité, profilage...) liés à l'utilisation de l'IA en justice

### **Pour savoir :**

- Utiliser l'IA de façon consciente et raisonnée
- Identifier les cas d'usage pertinents

### Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

*Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.*

# Contenu détaillé de la formation

*PRELUDE : avocats, experts, ETI, juges : comment monter et utiliser sa propre IA sur son PC pour expertiser un dossier judiciaire ?*

## **14h00-16h00 PARTIE 1**

Arnaud CUEILLE, expert en Informatique & électronique près la cour d'appel de Bordeaux, ingénieur en recherche opérationnelle et intelligence artificielle, robotique, enseignant en intelligence artificielle

- Qu'est-ce que l'Intelligence Artificielle ? Une tentative de définition.
- Les différentes formes d'IA.
- Terminologie et définitions autour de l'IA : Machine Learning, Deep Learning, Large Language Model, ... exposés basés sur des cas concrets simples.
- Concepts sous-jacents intégrés dans les outils d'IA.
- Cas d'usage dans divers métiers.
- Outils employés par des experts judiciaires dans un cadre expertale.
- Synthèse conclusive dédiée à l'expert judiciaire.

## *16h00-16h15 Pause*

## **16h15-17h45 PARTIE 2**

Laura SIBONY, enseignante IA à HEC, créatrice de l'École de la Parole, autrice

- Quand avez-vous utilisé l'IA pour la dernière fois ?
- Définitions illustrées par la base Google Arts & Culture.
- Apprentissage machine supervisé et non-supervisé.
- En droit ? L'exemple de Lexbase et Pluralisme.fr.
- Sa propre IA en 5 minutes.

## **17h45-18h00 Questions / réponses avec la salle**

**Envoi du QCM de fin de formation**

# Organisation de la formation

## Intervenants :

- **Mme Laura SIBONY**, enseignante IA à HEC, créatrice de l'École de la Parole, autrice
- **M. Arnaud CUEILLE**, expert en Informatique & électronique près la cour d'appel de Bordeaux, ingénieur en recherche opérationnelle et intelligence artificielle, robotique, enseignant en intelligence artificielle

## Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

## Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'un QCM d'évaluation rempli par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires

**Durée de la formation** : 4 heures (0,5 jour)

## Coût de la formation :

- Membres CEJCA, postulants et avocats : 70 €
- Non membres de la Compagnie : 140 €
- Magistrats : Offert